Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — Numéro 5.28 — TELEPHONE

Parti Socialiste

SECTION ROUBAISIENNE

L'assemblée générale extraordinaire du Parti aura lieu le dimanche 19 janvier 1908, à trois heures précises de l'après-midi, au local « La Paix ».

Ordre du jour : Choix des candidats aux élections municipales.

L'INSCRIPTION ÉLECTORALE

AUX ELECTEURS !

Les demandes d'inscription sur les listes électorales sont reçues à la mairie de Roubaix **du 1er janvier au 4 février à minuit.**

La Section Roubaisienne du Parti Socialiste invite tous ceux qui jouissent de leurs droits civils et domiciliés à Roubaix, — quelle que soit la date de leur arrivée, — à réclamer leur inscription sur les listes électorales.

De même, pour éviter des surprises désagréables, des omissions ou radiations coupables, irréparables le jour du vote, la Section invite aussi ceux déjà inscrits à s'assurer s'ils figurent toujours sur les listes, dans leurs sections respectives, car tout sera tenté par messieurs les réactionnaires pour conserver injustement la direction des affaires municipales.

Pour être inscrit sur les listes électorales, il suffit de produire une attestation de domicile à Roubaix ou un certificat du commissaire de police du quartier que l'on habite et une pièce constatant la nationalité française (livret militaire ou certificat d'exemption du service, ancienne carte électorale, etc.)

Que tout le monde se pénètre des droits et des devoirs qu'il a à remplir et, au mois de mai prochain, Roubaix sera débarrassée de l'administration municipale antiouvrière qui s'est emparée de la mairie par surprise.

Les électeurs qui, pour une raison quelconque, ne pourraient se rendre eux-mêmes à la mairie, sont informés que le Parti se charge de faire pour eux toutes les démarches nécessaires. Ils n'auront qu'à faire parvenir leur adresse exacte et une pièce d'identité prouvant leur qualité d'électeur, à l'une des adresses suivantes :

Au local « La Paix », boulevard de Belfort.— Estaminet Henri Kimpe, « Au Chien Bleu », rue de Tourcoing. — « Au Plat d'Or », Grande-Place, 0. — — Estaminets : H. Thérin, angle des rues de la Lys et du Fontenoy. — Paul Nys, angle des rues Duflot et de Tourcoing. — Auguste François, rue du Tilleul, 98. — Victor Piétin, rue Decrême, 110. — Alphonse Debarsieux, rue de l'Epeule, 198, et, en général, dans tous les locaux des groupes du Parti.

La Section Roubaisienne du Parti Socialiste.

La question du théâtre

Nous avions prévu ce qui arrive aujourd'hui. Lorsque la troupe de Lille vint donner sa première représentation, nous annoncions que cela ne durerait pas, que cela ne pouvait pas durer.

Bien entendu, on répondit par railleries. Nous voulions, disait-on, faire de la question théâtrale une question politique, mais cela ne prendrait pas car, chaque semaine, la troupe de Lille, une troupe excellente, viendrait remplacer celle de Gand qui refusait de continuer de faire un voyage hebdomadaire trop peu rétribué.

Et maintenant, on crie, et maintenant on écrit des lettres de protestation.

En voici une, au hasard, extraite d'un journal local :

Des amateurs demandent s'il ne devient pas de toute nécessité d'ouvrir pour la prochaine campagne théâtrale une souscription qui recueillerait les fonds nécessaires au bon fonctionnement d'une saison d'opéra? La parcimonie avec laquelle l'Administration municipale alloue la subvention au Grand-Théâtre semble devoir provoquer ce mouvement charitable qui empêcherait du moins le retour d'une pâteuse saison lyrique comme celle dont nous sommes gratifiés cet hiver.

Nous posons la question à qui de droit!

Les amateurs ont le droit de se plaindre. Ils ont raison d'être lassés d'attendre, mais ils pourront attendre de longues années si on ne se décide pas à augmenter un peu la subvention.

C'est ce que faisait si bien comprendre le citoyen Coupez au cours de la séance du 28 juin 1907.

Dans la réunion de commission à laquelle j'ai assisté, disait-il, faisant allusion au Théâtre Deschamps, on a dit que la troupe n'était pas excellente pour une ville comme Roubaix. Mais est-il possible de donner des représentations de valeur avec une subvention de quatre mille francs?

D'autre part, avec onze mille francs, le Grand-Théâtre ne nous a pas non plus donné satisfaction. En somme, nous n'avons jamais eu une troupe aussi inférieure que celle de l'année dernière; M. G. Lehoucq est là pour en témoigner. Le public a protesté contre le ténor qui ne valait rien du tout, et, comme le disait tout à l'heure M. Noyelle, nous avons eu une Carmen de bas-étage. C'était déplorable, c'était ignoble ramener à Roubaix une Carmen de bas-étage, je répète le mot.

La Commission doit donc protester pour que pareil fait ne se reproduise plus.

Si on a reproché au Théâtre Deschamps d'avoir une troupe qui n'était pas à la hauteur de sa tâche, on peut en dire autant de celle du Grand-Théâtre.

Pour mettre les choses au point, on pourrait augmenter de deux mille francs la subvention du Théâtre Deschamps et de deux mille francs également celle de l'Hippodrome. Ce serait faire la part du feu et tout le monde serait content.

Vent-on connaître la réponse du grand argentier de M. Motte. La voici.

« Si M. Coupez peut me donner une recette correspondante, je ne ferai pas d'opposition au vote d'un crédit supplémentaire.

» Il est trop facile de proposer des dépenses, mais les recettes sont beaucoup plus difficiles à trouver. »

M. Sayet ne sait où trouver l'argent nécessaire lorsqu'il s'agit de la distraction des Roubaisiens. Il ne fut pas si embarrassé pour trouver les quatre cent mille francs nécessaires à l'achat du square du Fontenoy et à la construction de l'inutile salle d'exposition.

R. L.

POUR LEURS AMIS

Il n'y a plus d'enfants, c'est le cas de le répéter. On vient, en effet, de dresser procès-verbal à deux jeunes filles de quinze ans, dont l'odyssée vaut bien un petit compte rendu.

Jeudi dernier, elles passaient rue de la Gare, s'arrêtant à toutes les devanures.

Elles stationnaient devant chez M. Alphonse Jubé, marchand de musique, lorsque, s'apercevant que le magasin était vide, l'idée de prendre quelque chose leur vint.

Germaine Defretin, une habitante de la rue du Bois, entra la première, Gabrielle Maes, demeurant rue des Longues-Haies, cour Bernard, la suivait pas à pas.

Germaine s'empara d'un carnet de tickets pour le Grand-Théâtre (représentation de « Madame Sans-Gêne ») et le passa à sa camarade qui s'empressa de l'engloutir sous son châle.

Il était temps. Mlle Jubé arrivait : Germaine Defretin ne perdit pas la tête.

— Combien, dit-elle, le morceau de musique ?

Mlle Jubé donna le prix, qui ne convint pas à la pseudo acheteuse. C'était forcé.

Depuis lors, tout allait bien pour les deux jeunes filles qui, en même temps que leurs faveurs, distribuaient les billets... de faveur aussi pour « Madame Sans-Gêne ».

C'est un jeune homme qui vendit la mèche en rapportant un des billets chez Mme Jubé.

— Ils ont dû vous être volés, dit-il.

— Ils m'ont été volés, répondit Mme Jubé après inspection.

La police, avertie, ne fut pas embarrassée pour trouver les voleuses auxquelles procès-verbal fut dressé.

La belle Gabrielle s'est présentée au commissariat pour reconnaître le vol. Quant à Germaine, elle était partie pour Loos en compagnie de son père qui, lassé de ses frasques, l'enfermait dans une maison d'où elle sortira, c'est à craindre, telle qu'elle est entrée, sinon pire.

A TRAVERS UNE TRAPPE

Un charbonnier de la compagnie de Vicoigne et Nœux, M. Henri Merberghem, 43 ans, demeurant à Leers (Belgique), était occupé sur l'estrade du dépôt, lorsqu'il passa à travers une trappe restée ouverte.

Le docteur Ballenghem a constaté des contusions à la région fessière et au cuir chevelu. Le praticien a déclaré ne pouvoir se prononcer avant 15 jours.

EPAVES DE LA RUE

Mme Esther Delmordre, demeurant rue du Moulin 161, a trouvé sur la Grande-Place, un porte-monnaie.

— M. Eloi Vraux, demeurant rue du Fontenoy, cour Mereau, a trouvé deux limes et divers outils qu'il a déposés au 1er arrondissement.

— M. Fleury, demeurant rue Decrême, cour Roussel, a trouvé dans les cabinets de sa cour un pardessus, deux mouchoirs et une casquette.

JEU DU HASARD

Charles Gauthier, marchand demeurant rue Louis-Miquet, 5, à Lille, a été l'objet d'un procès-verbal pour tenue d'un jeu de hasard sur la voie publique.

MANIFESTATION MUTUALISTE CHEZ LES SOURDS-MUETS

La section Roubaisienne de l'« Association Amicale des Sourds-Muets du Nord et du Pas-de-Calais » organise pour dimanche prochain 19 janvier, une grande réunion en son nouveau local 4, Grande-Place (café de l'Hôtel-de-Ville).

Elle a fait appel au concours de M. Henri Canvoine, officier d'académie, un sourd-muet, qui est un des leaders du monde silencieux, où il s'occupe depuis longtemps des questions de mutualité. Il se fit remarquer notamment aux expositions de Paris 1900, et de Saint-Louis, où il obtint des récompenses aussi honorables que méritées.

Nous espérons que les membres honoraires de l'Association et les mutualistes roubaisiens ne feront un devoir d'y assister. Ils donneront ainsi des marques d'encouragement à ces déshérités de la nature qui, par de louables efforts, ont conduit au succès leur belle société.

Rappelons, en effet, que l'Association des sourds-muets, fondée à Roubaix il y a trois ans, possède maintenant des sections dans les principales villes du Nord et du Pas-de-Calais, avec un effectif de près de 200 membres honoraires et participants et un capital qui atteindra incessamment 6.000 francs.

La section Roubaisienne en profitera pour procéder au renouvellement de sa commission.

Rappelons que la réunion commencera à 5 heures du soir.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS

EN TOMBANT. — Chez MM. Pollet-Jonville frères, M. Alphonse Godin, 34 ans, garçon brasseur, demeurant au hameau de la Barberie à Herseaux, s'est fait une contusion au genou droit en tombant sur un plateau. 15 jours de repos.

UN FAUX PAS. — Chez MM. Descheppper et Cie, M. Auguste Baert, 20 ans, apprêteur, demeurant rue de Lannoy, 190, s'est contusionné le genou gauche en tombant dans l'escalier par suite d'un faux pas. — 15 jours de repos.

UNE CHUTE. — Chez M. P. Losfeld, M. Léon Delcouillerie, demeurant rue des Longues-Haies, cour Roussel, 20, s'est fait une entorse du pied gauche en tombant. — 15 jours de repos.

UNE ENTORSE. — Chez M. Dazin-Motte fils, M. Arthur Pechy, 47 ans, aide-chauffeur, demeurant rue Philibert-Delorme, 41, s'est fait une entorse du pied gauche en tombant dans la cour de l'établissement. — 3 semaines de repos.

EN DESCENDANT L'ESCALIER. — A la boulangerie coopérative « La Paix », M. Auguste Vannesse, 56 ans, brigadier boulanger, demeurant rue Lannes, 13, s'est fait une entorse du pied gauche en descendant l'escalier. — 15 jours de repos.

COTE DE LA LAINE

Roubaix, 13. — On a coté ce matin en Bourse : 5 40 janvier A ; 5 37 février A ; 5 32 mars A ; 5 30 avril A ; 5 27 mai A ; 5 27 juin A ; 5 25 juillet A ; 5 25 août ; 5 25 septembre ; 5 22 octobre A ; 5 20 novembre ; 5 17 décembre A.

Affaires enregistrées en Bourse à midi : 5,000 kilos sur octobre à 5 15 ; 5,000 sur novembre à 5 15 ; 10,000 sur décembre à 5 15 ; 10,000 sur décembre à 5 20 ; 5,000 sur janvier à 5 37 ; 5,000 sur février à 5 30 ; 10,000 sur juillet à 5 22 ; 5,000 sur août à 5 20 ; 5,000 sur juin à 5 25 ; 5,000 sur juin à 5 27 ; 5,000 sur mars à 5 30 ; 10,000 sur mars à 5 32 ; 10,000 sur août à 525 ; 5,000 sur février à 5 40 ; 10,000 sur octobre à 5 25 ; 5,000 sur octobre à 5 17. — Total : 110,000 kilos.

Théâtre, Fêtes et Concerts

TOURNEE FREDERIC ACHARD

Prochainement la tournée Frédéric Achard viendra nous donner une représentation tout à fait exceptionnelle en ceci, que 20 JOURS A L'OMBRE le dernier succès de MM. Hennequin et Veber, tout en étant d'une gaîté presque folle, rempli de mots d'esprit et de situations tout à fait neuves, peut être vu par tout le monde, et ne choquera nullement même les plus timorés.

THEATRE DE LA PAIX. — Samedi 18 janvier, à 8 heures, et dimanche, à 7 heures, *la Case de l'Oncle Tom ou la Traite des Noirs*, grand drame.

Prix des places : Premières, 0 fr. 50 ; secondes, 0 fr. 60.

MOUVEMENT SOCIAL

SYNDICAT DES MAÇONS. — Jeudi, à 7 heures du soir, réunion de commission, au siège, rue Beaurewaert.

Samedi 18 janvier, à la même heure, assemblée générale.

Ordre du jour des plus importants.

Présence absolument indispensable.

ETAT CIVIL

de ROUBAIX du 13 janvier 1908

Naissances. — Madeleine Dervaux, rue Blanchemaille. — Elise Wandelet, rue Lafontaine, cour Vachoutte, 3. — Hortense Dotselaere, rue Pierre-Dujardin, 4. — Benjamin Desreumaux, rue d'Italie, 94. — Marguerite Rybroek, rue des Longues-Haies, cour Dhont, 3. — Jules Hespel, rue de Condé, 47. — Julie Briffeut, rue Blanchemaille. — Marguerite Buyssens, boulevard d'Armentières, 120. — Marcelle Leconte, rue d'Italie, 66. — Marcelle Moulard, rue Linné, 3. — César Loucheur, rue Pierre-Motte, 9.

Décès. — Achille Favier, 5 mois, rue Blanchemaille. — Marie Pinchon, 19 mois, rue Massena, 13. — Marie Menet, 64 ans, sans profession, rue Saint-Jean. — Jean Decock, 6 ans, rue des Arts, 143. — Clémentine Nuwel, 70 ans, ménagère, rue Labruyère, 33. — Stéphanie Delval, 68 ans, ménagère, rue de Bouvines, 5. — Marie Courselle, 56 ans, ménagère, rue de Lannoy, 219 bis, cour Borgies, 4. — Angèle Callaeys, 2 mois, rue Franklin, cour Crommelinck, 2. — Jeannette Winterstein, 60 ans, sans profession, rue de Lorraine, sur la voie publique. — Marie Vancaemelbeke, 68 ans, sans profession, rue du Curoir, 7. — Juliette Carlier, 71 ans, ménagère, rue Lavoisier, impasse Dupont, 1. — Alfred Dennez, 6 ans, employé de commerce, quai de Gravelines, 12.

Mercredi 15, réclame aux Galeries Lilloises : *Cache-corsets ou boléros laine*, teintes diverses, valeur 2,50, vendus 1,70.

GAZETTE TOURQUENNOISE

BUREAUX : 1, rue de Roubaix

COMMENCEMENT D'INCENDIE AU BUREAU DE BIENFAISANCE

Lundi soir à 4 heures 20, une religieuse était occupée dans le laboratoire du bureau de bienfaisance à préparer de l'alcool camphré. Elle avait placé dans un bidon de cuivre les éléments de la préparation. Le premier récipient avait été plongé dans un second qui reposait sur un fort réchaud à gaz. Les hautes flammes du gaz communiquèrent le feu à l'alcool puis à divers objets, dont plusieurs sacs en papier destinés à envelopper des médicaments. L'alerte fut promptement donnée et on appela téléphoniquement les pompiers. Mais le téléphone fit, paraît-il, défaut. On dut requérir un cycliste qui se rendit à toutes pédales à la caserne de la rue de la Paix. Les pompiers se rendirent rue de la Bienfaisance en toute hâte. Un dévidoir fut braqué sur le laboratoire. On se rendit très vite maître du feu. Les dégâts sont peu importants. Les sous-sols ont été inondés.

UN OUVRIER TOMBE D'UN ECHAFAUDAGE

Un ouvrier monteur de l'établissement Paul Dubrulle, M. Henri Plateau, 41 ans, rue du Moulin, travaillait lundi matin à 11 heures chez M. Henri Wauquier, corroyeur rue des Bonnets. Il était monté sur un échafaudage dressé sur la façade de la maison et plaçait une pièce à un engrenage. Soudain, il perdit l'équilibre, tomba sur l'échafaudage inférieur, rebondit et s'abattit sur le sol. Soigné d'abord dans la maison, il reçut les soins du docteur Desbonnets qui le fit conduire à l'hôpital. Il ne porte pas de contusions apparentes, mais il se plaint de douleurs internes. Il sera impossible de se prononcer sur son état avant quelques jours.

DRAME DE JALOUSIE. — Voir aux Informations Régionales.

UNE ALERTE

Dans la soirée, à 6 heures un quart, le feu a pris chez M. Van Commelbeck, fabricant de caoutchouc, rue des Orphelins, dans un magasin contenant des boîtes de dissolution.

Les pompiers furent prévenus et se rendirent sur les lieux, mais n'eurent pas à intervenir, quelques seaux d'eau lancés par les gens de la maison ayant vite eu raison du commencement d'incendie. Les dégâts, peu importants, sont couverts par une assurance.

LES POIVROTS

Charles P..., 54 ans, mendiant, rue Desurmont, et Pierre T..., 44 ans, trieur, rue Chapial, ont été arrêtés, lundi soir, et incarcérés par les agents Bouche et Boussemart.

PRINCESSE MAKOKO Parfum nouveau Victor VAISSIER

DES GNONS

La gendarmerie a dressé procès-verbal à Louis Authinier, 25 ans, cocher de place au service de Callewaere, loueur rue de la Gare, qui, au cours d'une discussion aurait gratifié d'un coup de poing un de ses collègues, Jules Cappart, 39 ans.

ETAT CIVIL

de TOURCOING du 13 janvier 1908

Naissances. — François Duquesne, rue de la Croix-Blanche, 180. — Irénée Sellers, rue Winoc-Choquel, 150.

Décès. — Joseph Berten, 2 ans, rue des Girondins, 61. — Marie Notte, 79 ans, rue des Guisnes, 183. — Léonide Delelombe, 74 ans, rue des Phalempins, 138. — Sophie Springer, 61 ans, soigneuse, rue Nationale, 122.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

La question des bouchers

On nous communique la lettre suivante :

« M. le président du syndicat des bouchers-charcutiers de Croix, dans une interview reproduite par un journal local, se lamente sur les inconvénients résultant de l'application du service d'inspection des viandes organisé en vertu des lois récentes et insinue, en outre, que mon intervention dans cette question, comme maire, paraît avoir accentué le conflit existant.

» Je ne reviendrai pas sur ce qui a été dit au conseil municipal ou dans les séances de commissions municipales ; il était bien entendu qu'on voulait une base pour faire payer à chacun le produit du demi centime accepté et voté, mais les intéressés ne voulurent fournir aucun élément susceptible de renseigner l'administration municipale.

» M. Brisbout parle de gros sous de taxe d'octroi à mettre dans la caisse municipale vide! Je ne relèverai par pareille facétie, seulement, il me permettra de lui dire qu'on ne s'explique pas qu'il y ait tant de résistance, surtout tant de discours et de protestations pour une mesure acceptée sans récriminations ailleurs.

» Pourquoi aussi cette rupture d'engagement aux fins d'abonnement individuel quand plus de trente signatures (celle de M. Brisbout comprise) en ont accepté l'application et les conséquences?

» Les prescriptions de mon arrêté du 26 décembre dernier n'ont été édictées qu'après avoir pris l'avis de l'administration supérieure. Il n'est pas admissible, en effet, que toute une corporation qui renferme un « grand nombre d'étrangers » se place au-dessus des règlements, des lois et brite au échec les représentants de l'autorité.

» Le régime actuel nous a procuré, j'en conviens, un nombre infini de libertés, mais il n'a pas supprimé le contrôle et la surveillance des denrées et matières entrant directement dans la consommation et intéressant la santé publique.

» Voilà, en quelques mots, les observations que mon devoir m'oblige à formuler pour répondre à l'argumentation prétentieuse de M. le président du syndicat des bouchers-charcutiers.

Le maire de Croix,
Florimond DESBARBIEUX.

CONTRAVENTIONS. — Le commissaire de police a verbalisé contre neuf bouchers récalcitrants, lesquels n'ont pas voulu se soumettre à l'arrêté municipal du 26 décembre 1907.

INSPECTION DU LAIT. — Ce même magistrat a fait avant-hier, à 5 heures du matin, en différents endroits, des prélèvements de lait à soumettre à l'analyse.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Moreau Jullen, mouleur en fer, fonderie Vanoverschelde, a fait une chute. Entorse du pied gauche.

LANNOY

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE

Président M. Payen, juge de paix du canton de Lannoy ; ministère public, M. Joly, maire de Lannoy ; huissier, M. Cornet.

MAUVAIS FILS. — Un mauvais garnement qui fait des noces et ne travaille guère c'est bien François Grimonpont.

Dernièrement, étant en état d'ivresse, il se présentait chez sa mère, Mme veuve Méresse, et voulait qu'elle lui remît de l'argent pour continuer à boire. La mère refusa.

Alors le fils, furieux, s'élança sur la pauvre femme et la bourra de coups de poing et de pied, puis il fit un tel tapage que tous les voisins arrivèrent sur leur porte.

Aujourd'hui, François Grimonpont vient répondre de ces faits devant le juge, qui le condamne à 5 francs d'amende pour ivresse, 15 fr. pour tapage et deux jours de prison pour violences.

POUR UNE GIFLE. — M. Midavaine, batelier, a donné une gifle à Mme Duponchelle, qui l'avait insulté de fraudeur. Pour ce fait, il est condamné à 3 jours de travail et 75 fr. de dommages-intérêts.

CABARETS APRÈS L'HEURE. — Clotaire Loridan a conservé des clients après l'heure. 2 fr. au cabaretier ; Arsène Ficquet, Clotaire Willocq, Adrien Lepers, Louis Delannoy et Maurice Loquigny, chacun 1 fr. ; Coutanliez, cabaretier, 3 fr. ; les clients Thuilliez, Pennel, Dubar, Masquelier, Lefebvre et Prouvost, chacun 2 fr.

Veuve Cocheteux, cabaretière, 2 fr. ; les clients Fourmenceux, Goube, Henri Parent, Marcel Deberghe et Arthur Noël, chacun 1 fr. ; Robin, cabaretier, 3 fr. ; Denis Delmar, François Colier et Léopold Decleroq, chacun 1 fr.

AVIS AU XCABARETTERS. — Sont condamnés à 5 fr. d'amende pour avoir servi à boire à des hommes ivres : Mme Auguste Destop et Joseph Malfait ; Mme Despretz à deux amendes de 5 francs.

AFFAIRES DIVERSES. — Henri Loosfeld, pour avoir circulé en vélo sur le trottoir, 1 fr.

Emile dejumenet, défaut d'appareil avertisseur et défaut de plaque, 5 fr. d'amende.

Lampe François, pour abandon de voiture et défaut d'éclairage, deux amendes de 2 fr.

Pour avoir voyagé avec une voiture sans plaque, 1 fr. au domestique, Jules Derose, et 2 fr. au patron, Ambroise Lallemand.

Pour défaut de lanterne, 2 fr. à Louis Spriet et 3 fr. à Abel Durot, César Dupont, Désiré Florent ; et 5 fr. à Jean Midaude et à Jules Willecomme.

5 fr. à Jean-Baptiste Belin, pour avoir monté sur un véhicule attelé de chiens.

Un franc d'amende pour défaut de muselière et de colliers à leurs chiens : Jules Richard, Hector Rémi, Louis Roussel, Adelaïde Duquenne, Louis Beauwart, Adolphe Leleu, Narcisse Thieffry, Descottignies.

Pour ivresse et tapage injurieux, deux amendes de 5 francs à Jules Dumoulin.

5 fr. à Léon Vancoppenolle pour ivresse en récidive.

WATTRELOS

ASSISTANCE MÉDICALE GRATUITE. — M. le docteur Bettrémieux, de Roubaix, est maintenant pour quatre ans, à partir du 1er janvier 1908, médecin du bureau d'assistance de Wattrelos, en ce qui concerne uniquement le traitement des affections de la vue.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Au tissage de M. Leclercq-Dupire, fabricant à Wattrelos, rue de l'Industrie, une tisserande, Pollet Marie, 28 ans, demeurant à Wattrelos, hameau de la Houzarde, en enlevant les débris d'une lampe électrique cassée, s'est blessée à la main droite.

Huit jours de repos.

— Un garçon brasseur de la brasserie de MM. Pollet Jonville Frères, à Roubaix, Chantry Gustave, demeurant rue de l'Union, à Wattrelos, a eu la main gauche comprimée entre un mur et une rondelle de bière qu'il encavait chez M. Dardaine, rue d'Audenarde, à Wattrelos.

Contusion de la main gauche. Huit jours de repos.

— Chez MM. Delnatte frères, navetiers, un ouvrier, Ferrain Jean-Baptiste, 14 ans, apprenti navetier, s'est fait une plaie contuse de l'index gauche, par suite de l'enroulement d'une toile verrée. Docteur Leplat : huit jours de repos.

— A la brasserie de M. Louis Tiers-Lezy, sise à Wattrelos, un garçon brasseur Louis Coorevits, 41 ans, demeurant à Wattrelos, rue Faidherbe, s'est blessé à la main droite. Huit jours de repos.

ADJUDICATION. — Hier, à trois heures, a eu lieu à la mairie, l'adjudication pour l'entretien des propriétés communales en 1908-1909 et 1910.

Etaient présents : MM. Leuridan, adjoint; Labbe et Hazebrouck, conseillers municipaux ; Lallemand, receveur municipal et Beauvisage, directeur des travaux.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — A l'usine Leclercq-Dupire, un contre-maître, M. Delvinquière Alphonse, rue de Leers, s'est blessé à la main en serrant un écrou.

ETAT CIVIL du 13 janvier. — *Naissances.* — Jules Decreep, rue de Roubaix. — Emile Deroubert, rue des Arts, 30.

Décès. — Gabrielle Destoop, 8 mois, rue Charles-Quint, 15. — Jean-Baptiste Brouwaeys, 59 ans, rentier, rue Carnot. — Marie Watteaux, 39 ans, ménagère, place du Moulin. — Victorine Kierschbick, 8 mois, rue du Mont-à-Leux, 392. — Louis Baudens, 62 ans, ouvrier de long, rue des Champs, 33.

COMINES

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — Le nommé Cattel Hector-Louis, 34 ans, homme de peine, demeurant à Comines, ouvrier chez MM. H. Gallant et Cie, fabricants de rubans à Comines, en mettant une courroie en place est tombé d'un échafaudage. Plaie contuse à la partie antérieure de la jambe droite. Docteur Vouters. Dix jours de repos.

— Le nommé Duvosquel Omer, 26 ans, mécanicien, demeurant à Comines-Belgique, ouvrier de Mme J. Schindeler, fabricant de rubans à Comines, en voulant remplacer une vitre brisée par une feuille de zinc. Pouvrier a glissé sur la neige et s'est fait une coupure au pouce droit. Dix jours de repos. Docteur Vouters.

ETAT CIVIL. — *Naissances.* — Thiry Léonie, section du Vieil-Dieu. — Ghesquière Omer, rue Saint-Chrysole. — Rollat Elisabeth, rue d'Hurtupin. — Canique Raymonde, section de la Gale-Perche. — Frénoy Gabrielle, rue Gambetta. — Dumerie Fidèle, rue de Quesnoy. — Ghesquière Germaine section des Bois. — Devroedt Raymond, hameau de la Sainte-Marguerite.

Décès. — Jules Maresceaux, 70 ans 1/2, rue St-Chrysole. — Louis Boscart, 69 ans, cultivateur, section des Bois. — Henri Grave, 71 ans, cultivateur, Grand'Place. — Paul Everaet, 24 ans, commissionnaire, rue de Quesnoy. — Sophie Wellaman, 70 ans 10 mois, ménagère, rue des Bouchers. — Julie Bonte, 33 ans, ménagère, rue du Château.

WASQUEHAL

COMMENCEMENT D'INCENDIE. — Un commencement d'incendie s'est déclaré dans la nuit de dimanche à lundi, dans l'épicerie Destailleurs-Mulliez, rue du Noir Bonnet.

L'épicerie est attenante à un estaminet occupé aussi par Napoléon Destailleurs, et ayant pour enseigne « Au Nouveau Noir Bonnet ».

Vers 3 heures du matin, Mme Destailleurs sentit une odeur de rousi. Elle se leva prestement et ouvrit la porte de l'estaminet et appela des passants qui visitèrent l'établissement.

Dans l'épicerie, ils aperçurent sur un rayon des vêtements de lainage qui brûlaient. Ils ouvrirent la porte donnant sur la rue et y jetèrent les objets en feu.

Les dégâts, couverts par une assurance, sont évalués à quelques centaines de francs.

AVIS AUX ELECTEURS. — Le maire de la commune de Wesquehal se tiendra à la disposition des habitants du Capreau et de la Planche au Riez, le mardi 21 et 28 courant, de 7 heures à 9 heures du soir, chez M. J.-B. Bernaere, rue de Roubaix, ancienne rue de l'Alumette, et les vendredis 24 et 31 courant aussi, de 7 heures à 9 heures du soir, chez M. Arthur Lefebvre, cabaretier, angle des rues de Tourcoing et du Riez, pour leur inscription sur les listes électorales et pour leur donner tous renseignements.

L'EBOUAGE. — L'ébouage se fera dorénavant le jeudi, de 1 heure à 3 heures, pour les quartiers du Capreau et de la Planche au Riez.

Le poids des poubelles ne pourra excéder 50 kilos.

MOUVAUX

MANIFESTATION DE SYMPATHIE. — Lundi après-midi, vers quatre heures et demie, les ouvriers de l'atelier de construction mécanique de M. Nuyts, situé rue Inkermann, à Roubaix, sont venus, au nombre de 70, faire une manifestation de sympathie en faveur de leur camarade d'atelier, M. Henri Lefebvre, demeurant rue Jeanne-d'Arc-Prolongée, qui vient d'obtenir une médaille d'honneur du travail.

M. Henri Lefebvre, qui est âgé de 43 ans, est employé dans la même maison depuis le 25 août 1877. Ses camarades lui ont offert une superbe gerbe de fleurs et un magnifique bronze d'art, représentant « L'Industrie ».

Lille

VAGABONDAGE SPÉCIAL

Un joli monde. — Vivant aux dépens de plusieurs femmes, un individu est arrêté. — Cette arrestation semble devoir être suivie d'autres

M. Parisot de Sainte-Marie, commissaire en chef de la Sûreté, a fait arrêter hier matin, en son domicile, 29, rue Saint-Etienne, un nommé Edouard-Eugène Dehaynin, âgé de 20 ans, artiste lyrique (?).

Ce personnage, plus apte à « nager » qu'à exercer l'honorable profession dont il se réclame, est inculpé de vagabondage spécial.

Habitant Valenciennes, Dehaynin avait comme maîtresse (!) une fille Tilmonaire, qui devait lui remettre la majeure partie du produit de son... travail.

Si, lorsque descendue sur le « tas » elle ne rapportait pas suffisamment à son chevalier-protecteur, les «gnons» pleuvaient dru.

Il y a six semaines, le couple débarquait à Lille. Terrorisée, la pauvre fille dut en effet suivre son seigneur et maître, qui, peu après leur arrivée en notre ville, lui administrait, place de la Gare, une raclée magistrale.

Lasse d'être battue, elle se décida à porter plainte contre ce vilain monsieur, qui, nous dit-on, avait eu également une maîtresse, Jeanne Dubois, de qui il obtenait les subsides utiles à son existence.

Conduit hier à 6 heures au parquet et mis à la disposition de M. Houeix, juge d'instruction, ce gentleman Peau-Douce a été, après interrogatoire, écroué.

Bravo pour cette arrestation ! Mais il existe encore à Lille nombre d'individus dont le plus clair des ressources provient du « travail » de leurs amies.

Que le parquet montre de la sévérité à leur égard lorsque la police en arrête quelques-uns et le pavé lillois sera définitivement purgé de ces « poissons ».

Les voleurs ont fêté le parjuré

Soucieux de célébrer d'une royale façon, sans bourse délier, la fête du Parjuré, des individus, restés inconnus, ont fait samedi une chasse effrénée au gibier de nos concitoyens, sans oublier des liqueurs fines, celles-ci, sans doute, pour leur faciliter la digestion.

Rue Lamartine

Vers 5 heures du soir, M. Renard, domestique au service de M. Druez, marchand de liqueurs rue Nicolas-Leblanc, avait laissé son haquet en stationnement rue Lamartine, pendant qu'il allait faire des livraisons dans les environs.

Pendant ce temps, un audacieux voleur s'en fut prélever dans le véhicule momentanément abandonné 5 litres de liqueurs.

Ce n'est qu'en regagant sa voiture que le conducteur constata le larcin.

Rue de Wazemmes

Une heure plus tard, un individu profitant d'une courte absence de M. Henri Jonckière, marchand de volailles, qui avait laissé sa voiture en stationnement en face du numéro 164 de la rue de Wazemmes, pendant qu'il était allé voir un client, dérobait un panier contenant 7 beaux poulets.

On juge de la stupéfaction de M. Jonckière en revenant à sa voiture, de constater la disparition de ses volatiles qu'il a prié la police de rechercher avec célérité.

Les Accidents

La journée de lundi a été fertile en accidents divers dont furent victimes de malheureux ouvriers qui ont tous reçu des blessures assez graves.

Rue de Wazemmes

Un camionneur, M. Gustave Dussaussoy, âgé de 42 ans, regagnait hier vers 9 heures du matin son domicile, 139, rue d'Arras, lorsqu'en passant en face du numéro 100 de la rue de Wazemmes, il glissa et tomba sur la chaussée.

Relevé aussitôt, le camionneur fut transporté au domicile de son beau-frère qui habite près de là et, où un docteur vint lui donner des soins.

Ce dernier, après avoir constaté que dans sa chute le camionneur s'était fracturé la rotule droite, le fit admettre d'urgence à l'hôpital de la Charité.

Rue de Lens

Une ménagère, Mme Adolphine Balan, née Danel, âgée de 53 ans, demeurant 127, boulevard Victor-Hugo, passait vers 8 heures ce matin, rue de Lens, lorsque soudain elle s'affaissa sur la chaussée, prise d'une congestion causée par le froid.

La pauvre femme tomba si malheureusement que dans sa chute, elle se fit des contusions au cuir chevelu.

Transportée dans une pharmacie, elle y reçut les soins que nécessitait son état. Mme Balan a pu ensuite regagner seule son domicile.

Douai

AUTO CONTRE VOITURE

UN HOMME GRIEVEMENT BLESSE

Samedi vers 3 heures de l'après-midi, la voiture automobile de M. Joly, d'Aniche, qui filait à une vitesse vertigineuse, rue de l'Abbaye des Prés, tourna sans modérer l'allure par la rue Deforest.

A ce moment arrivait, allant à l'abattoir, une voiture attelée d'un cheval et conduite par M. Dubois, marchand boucher, à la place Thiers.

Ce qui devait arriver, arriva. L'automobile vint heurter la voiture qui fut renversée et le conducteur projeté à plusieurs mètres. Le véhicule fut fortement endommagé et M. Dubois relevé avec de nombreuses contusions sur tout le corps et qui l'obligèrent à s'aliter.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

SAINT-AMAND

AFFAIRE D'AVORTEMENT

Sur dénonciation anonyme, le parquet a fait ouvrir une enquête sur un avortement dont se serait rendue coupable une fille X...

Un médecin, une sage-femme ont été entendus ainsi que la fille X..., mais ces dépositions n'ont pas permis jusqu'à lors des conclusions précises.

PAS-DE-CALAIS

HENIN-LIETARD

Bagarre sanglante

Dans la soirée de dimanche, vers 11 heures, à la sortie de l'estaminet Maillard, dit le Chinois, une bagarre s'est produite entre ouvriers français et belges. Le sang coula, mais on ne sait exactement qui a causé les blessures. Toujours est-il que deux ouvriers français, Lévêque, âgé de 22 ans, Pressé, 23 ans, et un sujet belge, Lotry, ont été assez grièvement blessés.

EXPLOITS DE FLAMANDS

Dimanche dans la soirée, trois terrassiers flamands, Lemay, Ryshaert et un autre, entrèrent à l'estaminet Sassin, route de Drocourt, où ils ingurgitèrent plusieurs consommations.

Une contestation étant survenue au sujet du règlement de compte, les Flamands, probablement pour démontrer le bien-fondé de leurs déclarations, se mirent à briser chaises, tables, verrier, vitres des lenêtres et tout ce qui leur tombait sous la main.

Le cabaretier, nullement content comme bien l'on pense, a porté plainte à la gendarmerie qui a ouvert une enquête.

GOUY-SAINT-ANDRE

NOYEE DANS UNE CUVE

La nommée Grenet Julie, journalière, âgée de 55 ans, a été trouvée morte la tête enfoncée dans une cuve pleine d'eau pelée. On se demande s'il y a eu suicide ou accident. La première hypothèse est plus vraisemblable, car Julie Grenet, malade depuis quelque temps, craignait de ne plus pouvoir travailler.

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Il n'y a